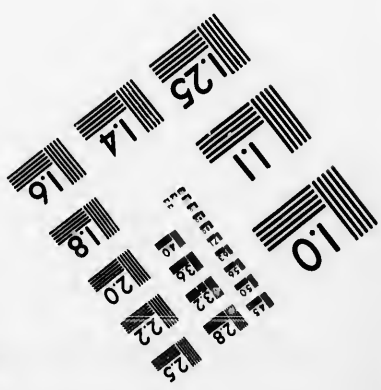
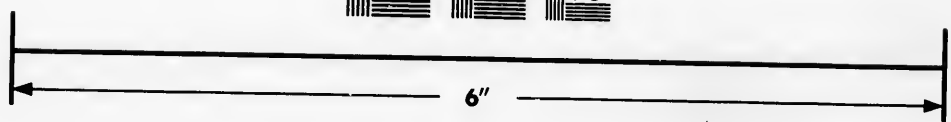
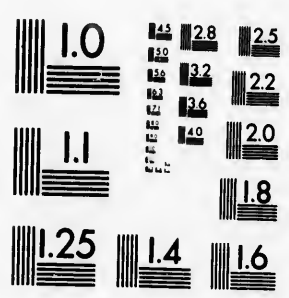


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1993

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

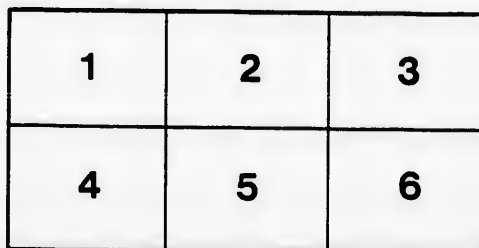
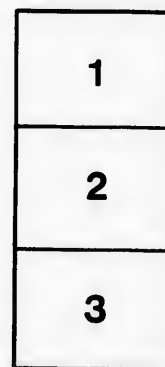
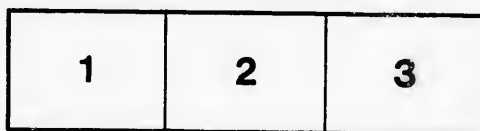
Législature du Québec
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



2990

AUX

PARENTS

CHRETIENS



IMPRIME PAR
FELIX PICHETTE,
Lévis, P. Q.
1893.



UNION

PROTESTANT



10 Vend DIA.

≡
H

≡
+

Q

que
sera
D
gne
R
té d
deu
D
rece
faul



J. M. J.

PETIT CATÉCHISME

DES

FAMILLES CHRÉTIENNES



I



Qui a institué la famille ?

R. C'est Dieu qui a institué la famille.

D. *Comment Dieu l'a-t-il instituée ?*

R. En donnant à l'homme une compagne dans le paradis terrestre et en disant que le lien par lequel il unissait l'un et l'autre serait indissoluble.

D. *Comment se forme la famille, depuis Notre-Seigneur Jésus-Christ ?*

R. Par le mariage chrétien, c'est-à-dire contracté devant le prêtre, et en état de grâce par les deux époux.

D. *Si l'un des époux n'était pas en état de grâce en recevant le sacrement de mariage, ferait-il une grande faute ?*

B. F.
1893
59

En B
QC
CCDD

R. Oui, il ferait un sacrilège, puisqu'il profane-
rait un sacrement, et il attirerait en même temps
les malédictions de Dieu sur sa famille.

II.

QUEL a été le dessein de Dieu en instituant la
famille ?

R. Le dessein de Dieu a été : 1o de multiplier ses
adorateurs, 2o de pourvoir à la bonne éducation
des enfants.

D. Pour qu'il en soit ainsi que doit être la famille ?

R. La famille doit être chrétienne, c'est-à-dire se
conformer à l'Évangile de Jésus-Christ et accom-
plir tous les devoirs qu'il lui impose par son Église.

D. Quelles sont les familles que Dieu bénit davan-
tage ?

R. Ce sont celles où l'on compte le plus grand
nombre d'enfants et où la religion est le plus en
honneur.

D. Quel est le sort réservé aux familles non chré-
tiennes ?

R. C'est la discorde, la ruine, et l'extinction.
Les exemples de cette malédiction divine sont
très fréquents.

III

QUELS sont les devoirs principaux que Dieu impose
à la famille chrétienne ?

R. Ils sont de deux sortes: les uns regardent les
parents, les autres regardent les enfants.

D. Quels sont les devoirs des parents ?

R. 1o Les parents ne doivent jamais agir contre
les desseins que Dieu a eus en instituant le maria-
ge; 2o ils sont tenus d'élever chrétiennement
leurs enfants.

D. Est-ce un grand péché dans la famille, de con-
trarier les desseins de Dieu ?

R. Oui, c'est celui qui l'irrite le plus, et qui attire les plus terribles châtimens sur la société tout entière.

D. *Que doivent faire les parents pour élever chrétiennement leurs enfans ?*

R. Ils doivent leur faire connaître Dieu, leur en inspirer la crainte et les former à la vertu.

D. *Comment peuvent-ils faire connaître Dieu ?*

R. En parlant de lui aux enfans dès qu'ils ont l'usage de la raison.

D. *Que convient-il de leur dire à cet effet ?*

R. Que Dieu sait tout, qu'il voit tout, qu'il entend tout et qu'il punit ceux qui font mal, comme il récompense ceux qui font bien.

D. *Comment leur inspirer la crainte de Dieu ?*

R. En leur répétant que Dieu est tout-puissant, qu'il précipitera un jour les méchans en enfer, etc.

D. *Comment les former à la vertu ?*

R. En réprimant les premières saillies de leur caractère, en leur faisant sentir l'odieux d'une action blâmable, et faisant ressortir à leurs yeux ce qu'il y a de beau dans une conduite opposée.

D. *Quelles sont les pratiques les plus propres à former le cœur d'un enfant à la vertu ?*

R. Ce sont la prière habituelle faite le matin et le soir ; la confession ; l'exercice de la charité, de l'obéissance et des autres vertus chrétiennes.

D. *A quoi sont encore tenus les parents ?*

R. A corriger leurs enfans, à les surveiller, à leur donner le bon exemple.

D. *Les parents qui laissent grandir leurs enfans sans leur parler de Dieu ni de leurs devoirs envers Dieu sont-ils coupables ?*

R. Oui, ils répondront devant Dieu de tous les péchés que ces enfans auront commis par suite de leur ignorance.

D. *Les parents qui confient leurs enfants à des maîtres sans religion sont-ils coupables ?*

R. Oui, ils sont très coupables, parce qu'ils exposent ainsi leurs enfants au danger imminent, ou plutôt même inévitable, de perdre la foi.

D. *On ne peut donc pas, en sûreté de conscience, laisser ses enfants dans une école où l'on donne un enseignement contraire à celui de l'Eglise ?*

R. Evidemment non.

IV.

UNE mère chrétienne a-t-elle des devoirs particuliers vis-à-vis de ses filles ?

R. Oui.

D. *Quels sont ces devoirs ?*

R. Ils consistent à veiller sur elles et à les préserver des dangers auxquels elles sont exposées.

D. *Quels sont ces dangers ?*

R. Ce sont principalement les mauvaises lectures, les divertissements condamnés par l'Eglise, le luxe et les fréquentations.

D. *Une mère ne peut-elle pas permettre à ses filles les choses que vous venez de nommer ; par exemple, la lecture des romans, les bals, le théâtre, la fréquentation des personnes d'un autre sexe ?*

R. Non, parce qu'en tout cela il y a danger pour la vertu d'une jeune fille.

D. *Une mère qui inspire à ses filles le goût du luxe et l'amour de la toilette, pêche-t-elle ?*

R. Oui, parce que ces dispositions sont contraires à l'esprit chrétien, ruinent la piété, corrompent le cœur et déshonorent les familles.

D. *Que doit faire une mère pour préserver ses filles de ces divers dangers.*

R. Elle doit 1o leur donner l'exemple d'une vie franchement chrétienne, 2o exercer sur elles une

vigilance continuelle 3o leur interdire sévèrement tout ce que l'Eglise condamne comme dangereux.

V

QUELS sont les devoirs des enfants à l'égard de leur parents.

R. Ces devoirs diffèrent selon l'âge des enfants.

D. *Quelle doit être leur conduite pendant les années de l'enfance ?*

R. Elle doit se faire remarquer par des témoignages de respect, d'obéissance, et de piété filiale.

D. *Cette conduite doit-elle changer quand les enfants parviennent à l'adolescence ?*

R. Non, et en outre les enfants ne doivent rien entreprendre d'important sans consulter leurs parents et sans tenir compte de leurs avis.

D. *Que doivent faire les enfants quand ils sont arrivés à l'âge mûr ?*

R. Ils doivent se montrer pleins de déférence et d'égards pour leurs parents, les consoler dans leurs peines, leur venir en aide dans leurs besoins et leur faciliter l'accomplissement de leurs devoirs religieux.



AUX PARENTS CHRÉTIENS

LE ROLE des PARENTS CHRETIENS

DANS LA SITUATION ACTUELLE

I

L'Eglise traverse une crise terrible et les âmes se perdent en grand nombre. Il n'est presque plus une seule famille dont un membre au moins ne doive inspirer de sérieuses inquiétudes pour son salut éternel.

Tous les véritables chrétiens reconnaissent la gravité de la situation, et ils conviennent en même temps qu'il n'est permis à aucun d'entre eux de rester indifférent au redoutable danger qui menace ses frères. Mais il y a certaines âmes pour qui c'est un devoir de s'en préoccuper plus vivement.

Parents chrétiens, oui, c'est à vous de penser à l'éternité pour ceux qui vous entourent et qui peut-être n'y pensent pas assez... Vous avez des fils... sont-ils à Dieu? sont-ils dans la voie qui mène au ciel?

Ne craignez pas de vous poser cette interroga-

tion et de déchirer des voiles qui cachent peut-être de sinistres tableaux. Il y va de vos intérêts les plus chers ; cet examen, si pénible soit-il, vous épargnera bien d'autres angoisses et de bien amers regrets. Dites-vous-le sérieusement à vous-mêmes : La figure de ce monde passe : vos enfants n'y sont que pour peu de temps le temps d'un voyage. d'une traversée... Eussent-ils les plus belles qualités de l'esprit et du cœur. l'avenir le plus brillant se déroulat-il devant eux, tout concourût-il à réaliser cet idéal de fortune et de gloire que vous avez rêvé pour eux, le jour vient où ces trompeuses apparences ne leur serviront plus de rien et où leurs seules vertus les accompagneront au tribunal du souverain Juge.

C'est à vous que s'impose le devoir de les préparer à ce redoutable jugement : à vous, parce que nul n'a d'affection pour les siens comme un père ou une mère ; à vous, parce que vous êtes providentiellement appelés à faire l'œuvre de Dieu dans notre société coupable. Vous êtes prédestinés exercer sur ceux qui vous entourent un second sacerdoce. Quelque violente que devienne jamais la persécution, la mère surtout ne sera pas arrachée au foyer domestique. Ainsi la miséricordieuse sagesse de Dieu a déjoué d'avance tous les calculs humains. Le flambeau de la foi paraîtra presque éteint aux yeux des hommes ; mais une étincelle, conservée dans le secret, grâce à vos soins, suffira pour le rallumer au jour marqué par la providence et le faire briller de nouveau d'un incomparable éclat.

Parents chrétiens, ah ! dites-vous-le donc ! Vous êtes les coopérateurs de Jésus-Christ, les missionnaires de son Evangile, les instruments de sa grâce ; c'est sur vous que compte l'Eglise.

COMMENT les parents chrétiens rempliront-ils cet apostolat ? A peine avons-nous besoin de répondre ; qu'ils consultent leur foi et leur amour, et ils ne tarderont pas à comprendre tout ce qu'ils peuvent, tout ce qu'ils doivent faire pour les enfants que Dieu leur a donnés. Trois devoirs principaux résument leur mission : prier, pleurer, et agir. Ils prieront d'abord, eux qui trouvent dans leur cœur de père ou de mère une puissance de supplication qui n'a nullement son égale en ce monde. Ils prieront, non du bout des lèvres, mais en faisant passer dans leur prière leur âme tout entière, semblables à ces héros du christianisme, dépeints sur les murailles des catacombes, les genoux collés sur le sol, les bras ouverts, les yeux levés vers le ciel. Témoins des oublis coupables qui ont mis une barrière entre Dieu et les plus chers objets de leur tendresse, ils appelleront par leurs sanglots et leurs soupirs l'heure de la réconciliation. La mère surtout, nouvelle Monique, ne se laissera décourager ni par les apparences d'insuccès, ni par la longueur de l'attente : elle comprendra qu'elle doit d'autant plus redoubler de ferveur et d'instances que sa foi est soumise à une plus rude épreuve.

A la prière qu'elle joigne les larmes, non les larmes d'une sensibilité naturelle, dans laquelle on se complaît trop souvent, mais les saintes larmes de la pénitence. Voulez-vous, mères chrétiennes, un secret pour fléchir le ciel et assurer le triomphe de votre cause ? Entrez généreusement dans cette voie bénie, qui a été celle des vierges et des saintes femmes à toutes les époques de l'Eglise ; menez une vie mortifiée, modeste, hum-

ble, silencieuse ; ne vous produisez pas dans le monde ; fuyez ses fêtes ; abhorrez des plaisirs qui ne peuvent s'allier avec les maximes de l'Évangile ; soyez ennemies du luxe, des superfluités mondaines, de toute exagération dans la toilette. Si à ce dépouillement extérieur vous unissez l'esprit de componction, pleurant sur vos péchés et vous efforçant de plus en plus de mourir à vous-mêmes, ah ! soyez sûres que Dieu agréera ce sacrifice de vos larmes, et que sa grâce fera des miracles de conversion et de sanctification pour ceux qui vous sont chers.

En troisième lieu, parents chrétiens, *agissez*. C'est le devoir qui coûte le plus à bien des parents et que la pusillanimité, la faiblesse, une affection déréglée et mal comprise font le plus souvent négliger. Ayez une haute idée de l'autorité sainte dont Dieu vous a revêtus, et qui est une participation de sa propre autorité. Sachez déclarer à vos enfants ce que les lois divines ou ecclésiastiques leur prescrivent ou leur défendent ; et ce que vous avez une fois déclaré, maintenez-le ; soyez fermes ; ne tergiversez pas ; ne cédez pas. Ah ! si vous saviez le bien que vous leur faites par cette apparente rigueur ! Surtout n'allez jamais, victimes d'un aveuglement inexcusable, changer complètement votre rôle et inspirer à vos enfants le goût des plaisirs dangereux les conduire même à ces lieux de divertissements mondains, où il est presque aussi difficile de conserver son innocence intacte que de traverser le feu sans en ressentir les atteintes. Ce serait fortifier à votre mission et attirer de terribles châtimens sur vos familles. Que toute votre sollicitude soit, au contraire, d'écarter les moindres occasions qui pourraient mettre leur vertu en péril, et de leur procu-

les moyens que l'Eglise nous recommande pour persévérer : en premier lieu, la *fréquente confession* et la *fréquente communion*.

Parents chrétiens, si ce programme vous effraie, que la récompense vous encourage ! Réveillez votre foi, songez au bonheur de vous voir un jour dans le ciel, entourés de ces fils chéris, votre gloire et votre couronne, qui ne cesseront de vous bénir de les avoir élevés chrétiennement. Si déjà, au jour d'une première communion, votre cœur déborde de joie ; si ce front, rayonnant d'une innocence que le moindre souffle peut ternir, a le don de captiver par ses attraits votre âme tout entière, que sera-ce lorsque, confirmés en grâce, vos enfants apparaîtront illuminés des splendeurs de la vision béatifique ? Cet inexprimable bonheur, qui surpasse tout ce que l'intelligence peut concevoir et l'imagination inventer, il est dans vos mains, l'Évangile vous le promet, Jésus vous le présente : ah ! puissiez-vous, en correspondant fidèlement à la grâce de votre mission, vous en assurer à jamais la jouissance !

LES DEVOIRS DES PARENTS

ENVERS LEURS ENFANTS

—:0:—

PÈRES et mères de famille, c'est à vous que l'Eglise s'adresse en ces jours de désolation et de deuil, où tout semble conspirer pour la ruine de la religion et le triomphe de l'esprit du mal

La société n'est plus chrétienne. Mais ce sont les familles qui font la société. Avant que l'indifférence pénétrât dans les masses, elle a exercé sourdement son influence désastreuse au foyer domestique. Elle n'a pu si universellement envahir le peuple que parce qu'elle avait miné d'abord les individus au sein de la famille.

Ne nous faisons pas illusion : les meilleurs esprits eux-mêmes ont ressentis les atteintes de ce mal funeste. Un souffle antichrétien a passé sur le monde ; tous, plus ou moins, il nous a touchés. Une vie naturelle, sensuelle, païenne, a succédé aux habitudes austères et tout imprégnées d'esprit religieux qu'avaient nos ancêtres ; les maximes du siècle sont bien plus nos maximes que les vérités de l'Évangile ; et si nous croyons en Jésus-Christ et à son royaume éternel, nous vivons bien plutôt comme si rien n'était à attendre dans un monde meilleur.

Voilà le mal. Où est le remède ? Dans le retour pur et simple aux devoirs de la vie chrétienne. Que tous ceux qui se disent catholiques se remettent courageusement à la pratique de ces devoirs. Et de même que les familles dégénérées de notre siècle ont entraîné le monde dans le courant du paganisme, ainsi, eux à leur tour, par la franche acceptation et la pratique complète de l'Évangile :

retireront les masses du borbier où elles sont plongées et les rendront à Jésus-Christ. En faisant la famille chrétienne ils referont la société.

Pères et mères, vous avez quatre grands devoirs à remplir pour répondre à ce vœu de l'Eglise et réaliser un si noble but. Vous devez à vos enfants l'exemple, la surveillance, la correction et l'éducation chrétienne.

L'EXEMPLE. Dieu demande qu'à l'imitation de son Fils Jésus-Christ, vous agissiez avant même d'instruire : *Cœpit Jesus facere et docere*. Exemple donc d'une foi ferme, qui ne cède à aucune pression étrangère et ne connaisse pas les faiblesses du respect humain ; exemple d'un accomplissement exact, universel, des commandements de Dieu et de l'Eglise ; exemple d'une conduite vertueuse, d'une conversation honnête, d'un respect profond pour tout ce qui touche à la religion et pour ses ministres. Comment le jeune homme apprendra-t-il à aimer le chemin de l'église, si son père n'y met le pied que pour une messe basse le dimanche ? Comment s'affectionnera-t-il à la fréquentation des sacrements—pratique indispensable pour la conservation de sa vertu,—si son père s'acquitte tout au plus, et encore à la dérobée, du devoir pascal ? Comment enfin aura-t-il le courage de ses convictions, si son père viole aisément, et sous le plus frivole prétexte, la loi de l'abstinence, sourit lâchement aux discours impies et licencieux des mondains de son entourage, et tremble de faire en leur présence le signe du chrétien ? Et la jeune fille, sera-t-elle réservée, humble pieuse, aura-t-elle des goûts simples et modestes si sa mère

ne rêve que toilettes et soirées, que fêtes et plaisirs ne paraît heureuse que loin du foyer domestique ? Ah ! que de parents, qui déplorent en versant des larmes les égarements de leurs enfants, auraient sujet de s'en accuser eux-mêmes et de se dire : " Nous recueillons ce que nous avons semé : le malheur de nos enfants est notre ouvrage ; nous leur avons ouvert une voie fautive : ils la parcoururent jusqu'au bout ! "

20 **L**A surveillance. C'est un devoir qui oblige très étroitement le père et la mère, et sur lequel il convient d'insister, car, par une aberration malheureuse et inconcevable, il est oublié aujourd'hui de la manière la plus étrange. On s'enquiert avec une sollicitude minutieuse si l'enfant ne manque de rien, s'il est chaudement vêtu, si la nourriture est de son goût ; on surveille ses démarches pour s'assurer qu'il ne va pas gagner un rhume dans telle partie de plaisir, ou encore, qu'il ne s'y joindra pas à des camarades d'une condition trop inférieure à la sienne. Mais n'offense-t-il pas le bon Dieu, quand il cesse d'être sous l'œil de ses parents ? ses conversations ne sont-elles pas trop libres ? sa vertu peut-être ne court-elle pas les plus grands périls ? Personne n'en a le moindre souci. Parents chrétiens, quelle responsabilité pourtant est la vôtre ! Quel compte vous aurez un jour à rendre à Dieu ! En principe, vos enfants ne doivent *jamais* rester en dehors de toute surveillance. Aussi longtemps qu'ils sont entre les mains de leurs maîtres, c'est à eux qu'incombe le très grave devoir de se tenir au courant de tout ce qui les concerne et de ne les laisser jamais seuls. Mais dès l'instant où ils sont dans la famille, soit aux intervalles des classes et les jours de congé, soit lorsqu'ils ont termi-

miné leur éducation, ce soin capital repose uniquement sur vous. Et ne vous fiez pas à leur bonne conduite extérieure, encore moins à l'air candide de leur physionomie. Hélas ! que de mères se laissent prendre à ces apparences trompeuses ! Elles croiraient leur fils incapable de proférer une parole inmodeste, de se permettre des manières légèrement déplacées ; et déjà de pauvre enfant, victime des imprudences maternelles, est bien avancé dans la corruption. A vous donc de surveiller : *ce qu'ils font*, et surtout s'il font quelque chose, l'oisiveté étant le plus dangereux ennemi de leur vertu ; *ce qu'ils lisent*, pour arracher à leur curiosité indiscrete tout livre, tout journal ou feuilleton de journal de nature à troubler leur esprit, impressionner leur imagination ou enflammer leurs passions naissantes ; *les compagnons qu'ils fréquentent*, fatale occasion du péché pour un si grand nombre de jeunes gens, quand ces compagnons ne sont pas foncièrement pieux. Ici, ne craignez pas le scrupule : que le plus léger indice vous alarme ; croyez-en notre expérience de pasteur des âmes, vous vous alarmerez toujours trop peu. Encore une fois, surveillance exacte, universelle : surveillance le jour, surveillance la nuit, surveillance à la maison, surveillance au dehors. Et puissiez-vous persuader à vos enfants d'aller peu au dehors ! Heureux le jeune garçon, heureuse la jeune fille qui jouent sous les yeux de leur mère ! Heureuse la mère qui sait présider aux jeux de ses enfants !

30 **L**

A correction Autre devoir bien grave et non moins négligé que le précédent. Les enfants ont des défauts ; à cause même de la corruption du siècle, ils en ont

plus que jamais ; et les parents ne savent plus corriger leurs enfants. De la part du père, c'est, à de rares intervalles, un emportement violent, qui scandalise, aigrit et décourage, puis, une impassibilité complète, qui tolère jusqu'au désordre. Ou encore, c'est une remontrance sévère pour un oubli des civilités, des usages du monde, et un parti-pris de fermer les yeux sur l'omission des pratiques religieuses et tout ce qui est du domaine de la conscience. De la part de la mère, c'est une faiblesse excessive, et comme on l'a dit, une "tendresse cruelle," dont elle-même et l'enfant expieront plus tard les conséquences redoutables. Le respect tend à disparaître du foyer chrétien, parce que les parents n'y exercent plus cette autorité sacrée, qui est une participation de l'autorité même de Dieu. Pour faire renaître le respect, exigez donc l'obéissance, et ne laissez jamais passer, sans les reprendre, les fautes de vos enfants, Ils verront bien du reste, à l'expression de vos visages et à vos paroles mesurées, que vous ne grondez et ne punissez qu'à regret, si surtout vous savez appeler leur attention sur ce qui mérite vraiment d'être repris. Ainsi, vous pardonnerez plus facilement les fautes dont la légèreté et l'étourderie sont les seules causes ; mais vous châtierez avec sévérité celles qui procèdent de la malice, d'une préméditation coupable, d'un caractère insoumis et opiniâtre, et surtout celles qui ont rapport aux devoirs religieux et à la vertu.

40 **L'**ÉDUCATION *chrétienne*. Nous ne faisons que signaler cette dernière obligation, quoique actuellement la plus grave de toutes. Toutes les voix, celle de votre pasteur comme celle de votre Evêque et du Souverain Pontife, ne cessent de vous la rappeler. Pères

et mères, ne fermez pas l'oreille à ces avertissement si solennels et si multipliés. Comprenez bien que vous devez l'éducation à vos enfants, non pas une éducation quelconque, mais une éducation en rapport avec leur caractère et leur destinée de chrétiens. Jésus-Christ doit donc en être le centre et comme le pivot ; tout ce qu'on leur enseigne doit partir de lui pour revenir à lui. En vous plaçant à ce point de vue, qui est le seul vrai, le seul conforme à la doctrine catholique, vous sentirez toute l'horreur que doivent vous inspirer les écoles sans Dieu, les livres condamnés par l'Eglise et ces mille inventions de l'impiété moderne pour perdre ou corrompre la jeunesse. Rappelez-vous encore que l'éducation donnée par d'autres à vos enfants ne saurait suffire ; la grande, la principale éducation, celle à laquelle rien ne supplée, c'est la vôtre ; vous la donnerez au foyer domestique dans ces leçons simples et naïves, mais sublimes et sacrées, qui ne s'effaceront jamais de leur cœur.

PARENTS chrétiens, croyez-le : le salut de votre pays n'est pas dans les rêves des politiques ni les déclamations de sophistes : le voilà dans ce court programme L'Eglise compte sur vous pour remplir, et contribuer par là efficacement à rendre la foi aux peuples. Puissiez-vous réaliser ses espérances en élevant chrétiennement vos enfants ! Vous donnerez ainsi à la société des hommes vertueux ; à la religion des défenseurs ; vous vous préparerez à vous-mêmes les consolations les plus douces pour les jours de votre vieillesse, avec les joies infinies de la récompense éternelle.

Imprimatur

† L. N. BÉGIN, Arch. de Cyrène.

es avertisse-
 nprenez bien
 ants, non pas
 éducation en
 destinée de
 tre le centre
 ur enseigne
 n vous pla-
 vrai, le scul
 ous sentirez
 rer les éco-
 r l'Eglise et
 derne pour
 lez-vous en-
 utres à vos
 a principale
 plée, c'est
 domestique
 s sublimes
 e leur cœur.
 le salut de
 rêves des
 de sophis-
 programme
 ir, et con-
 la foi aux
 espérances
 ants! Vous
 vertueux ;
 vous prépa-
 s plus dou-
 rec les joies

1	Mardi	1	Vend.	1	Dim.	1	Merc.	1	Vend.
2	Merc.	2	Sam.	2	Lun.	2	Jardi	2	Sam.
3	Jardi	3	Dim.	3	Mardi	3	Vend.	3	Dim.
4	Vend.	4	Sam.	4	Merc.	4	Sam.	4	Vend.
5	Sam.	5	Lun.	5	Jardi	5	Dim.	5	Sam.
6	Dim.	6	Mardi	6	Vend.	6	Dim.	6	Lun.
7	Lun.	7	Jardi	7	Sam.	7	Lun.	7	Mardi
8	Mardi	8	Vend.	8	Dim.	8	Merc.	8	Vend.
9	Merc.	9	Sam.	9	Lun.	9	Jardi	9	Sam.
10	Jardi	10	Dim.	10	Mardi	10	Vend.	10	Dim.
11	Vend.	11	Sam.	11	Merc.	11	Sam.	11	Vend.
12	Sam.	12	Lun.	12	Jardi	12	Dim.	12	Sam.
13	Dim.	13	Mardi	13	Vend.	13	Dim.	13	Lun.
14	Lun.	14	Jardi	14	Sam.	14	Lun.	14	Mardi
15	Mardi	15	Vend.	15	Dim.	15	Merc.	15	Vend.
16	Merc.	16	Sam.	16	Lun.	16	Jardi	16	Sam.
17	Jardi	17	Dim.	17	Mardi	17	Vend.	17	Dim.
18	Vend.	18	Sam.	18	Merc.	18	Sam.	18	Vend.
19	Sam.	19	Lun.	19	Jardi	19	Dim.	19	Sam.
20	Dim.	20	Mardi	20	Vend.	20	Dim.	20	Lun.
21	Lun.	21	Jardi	21	Sam.	21	Lun.	21	Mardi
22	Mardi	22	Vend.	22	Dim.	22	Merc.	22	Vend.
23	Merc.	23	Sam.	23	Lun.	23	Jardi	23	Sam.
24	Jardi	24	Dim.	24	Mardi	24	Vend.	24	Dim.
25	Vend.	25	Sam.	25	Merc.	25	Sam.	25	Vend.
26	Sam.	26	Lun.	26	Jardi	26	Dim.	26	Sam.
27	Dim.	27	Mardi	27	Vend.	27	Dim.	27	Lun.
28	Lun.	28	Jardi	28	Sam.	28	Lun.	28	Mardi
29	Mardi	29	Vend.	29	Dim.	29	Merc.	29	Vend.
30	Merc.	30	Sam.	30	Lun.	30	Jardi	30	Sam.

de Cyrène.

E
C

[The page contains a large, dark, circular stamp or seal in the center, which is mostly illegible. The text around the stamp is faint and appears to be a list or index of names and dates, possibly from a historical document or ledger. Some legible fragments include:]

1791	John
1792	John
1793	John
1794	John
1795	John
1796	John
1797	John
1798	John
1799	John
1800	John
1801	John
1802	John
1803	John
1804	John
1805	John
1806	John
1807	John
1808	John
1809	John
1810	John
1811	John
1812	John
1813	John
1814	John
1815	John
1816	John
1817	John
1818	John
1819	John
1820	John
1821	John
1822	John
1823	John
1824	John
1825	John
1826	John
1827	John
1828	John
1829	John
1830	John
1831	John
1832	John
1833	John
1834	John
1835	John
1836	John
1837	John
1838	John
1839	John
1840	John
1841	John
1842	John
1843	John
1844	John
1845	John
1846	John
1847	John
1848	John
1849	John
1850	John
1851	John
1852	John
1853	John
1854	John
1855	John
1856	John
1857	John
1858	John
1859	John
1860	John
1861	John
1862	John
1863	John
1864	John
1865	John
1866	John
1867	John
1868	John
1869	John
1870	John
1871	John
1872	John
1873	John
1874	John
1875	John
1876	John
1877	John
1878	John
1879	John
1880	John
1881	John
1882	John
1883	John
1884	John
1885	John
1886	John
1887	John
1888	John
1889	John
1890	John
1891	John
1892	John
1893	John
1894	John
1895	John
1896	John
1897	John
1898	John
1899	John
1900	John



